

AMÉLIORER LA PERFORMANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE D'UNE FERME

QUAND L'ATELIER OVIN PÈSE SUR LA CHARGE DE TRAVAIL SANS CONTRIBUER EN CONSÉQUENCE AU REVENU : QUELS LEVIERS TECHNIQUES POUR RETROUVER DE NOUVEAUX ÉQUILIBRES ?



Lors d'un entretien avec Maxime Bacher, dans le Pilat, au printemps 2018, nous avons envisagé un ensemble d'ajustements de la conduite zootechnique et d'alimentation de manière à améliorer la performance économique de l'atelier ovin, jusqu'alors peu rentable.

THÉMATIQUES TECHNIQUES : Calendrier zootechnique, dates de mise-bas, conduite d'allotement, coûts d'alimentation



© M. Bacher

GAEC DES CHATELOUS

Maxime et Denis Bacher
2 UTH

Le Cheptel : 150 brebis allaitantes
(race en transition depuis Charolaise vers Rava et Noire du Velay)
Volailles de chair et pondeuses

Les surfaces :
- 55 ha dont 2 ha de céréales
- 8 ha de prairie temporaire
- 45 ha de prairie naturelle et parcours.

La production : Agneaux vendus à 14 kg de carcasse entre 3,5 mois et 8 mois
Viande de volailles, œufs

La commercialisation : Vente directe

Contexte général de la ferme

Maxime Bacher est installé depuis mai 2015 en GAEC avec son père. La ferme est historiquement ancrée dans une production de volailles sur parcours, en vente directe. L'arrivée de Maxime, s'est réalisée avec l'agrandissement de la ferme et la création d'un atelier ovin allaitant dans l'optique de générer une augmentation du chiffre d'affaire pour rémunérer le nouvel actif.

Au moment de l'installation de Maxime, les associés s'étaient fixés comme objectif de doubler leur revenu en 3 ans, c'est-à-dire passer de 600€ de prélèvement mensuel par associé, à 1200€ entre 2015 et 2018. Dès 2017, l'objectif a été atteint en activant des leviers sur l'atelier avicole.

Aujourd'hui, 68% (soit 82 400€) du chiffre d'affaire est constitué par l'atelier de volailles (poulet de chair, chapon,

dinde, œufs). Cet atelier représente une charge de travail de 61,5h hebdomadaire (production, abattage, transformation, commercialisation), soit 60% du temps de travail hebdomadaire moyen.

L'atelier ovin a rencontré plusieurs difficultés depuis sa création en 2015. Maxime Bacher a notamment eu un taux de mortalité élevé sur les agneaux à cause de difficultés sanitaires (en 2017, seulement 72 agneaux ont été commercialisés pour 150 brebis). De plus, ses coûts d'alimentation sont élevés. Ainsi, la marge brute (toutes primes incluses) dégagée par cet atelier est proche de zéro en 2017. L'atelier ovin représente pourtant environ 40h par semaine, soit 40% du temps de travail global sur la ferme, pour produire 32% du chiffre d'affaire, aides PAC comprises.

Contexte de l'expérience

L'éleveur a mis en place un système ovin allaitant permettant de répondre à l'objectif de disposer d'agneaux de 14 kg de carcasse, régulièrement toute l'année. Les mises-bas se déroulent sur 3 périodes de l'année pour répartir les disponibilités en viande. Les agneaux sont systématiquement conduits en bergerie afin de standardiser le produit.

Tout ceci engendre des coûts de production importants, l'éleveur a actuellement 3 lots de mises-bas, dont certains sont plus coûteux, certains lots ayant de forts besoins au cours des périodes où la ressource alimentaire au pâturage est insuffisante (hiver et été). La réponse à ce besoin se fait donc par la distribution de foin et de concentré.

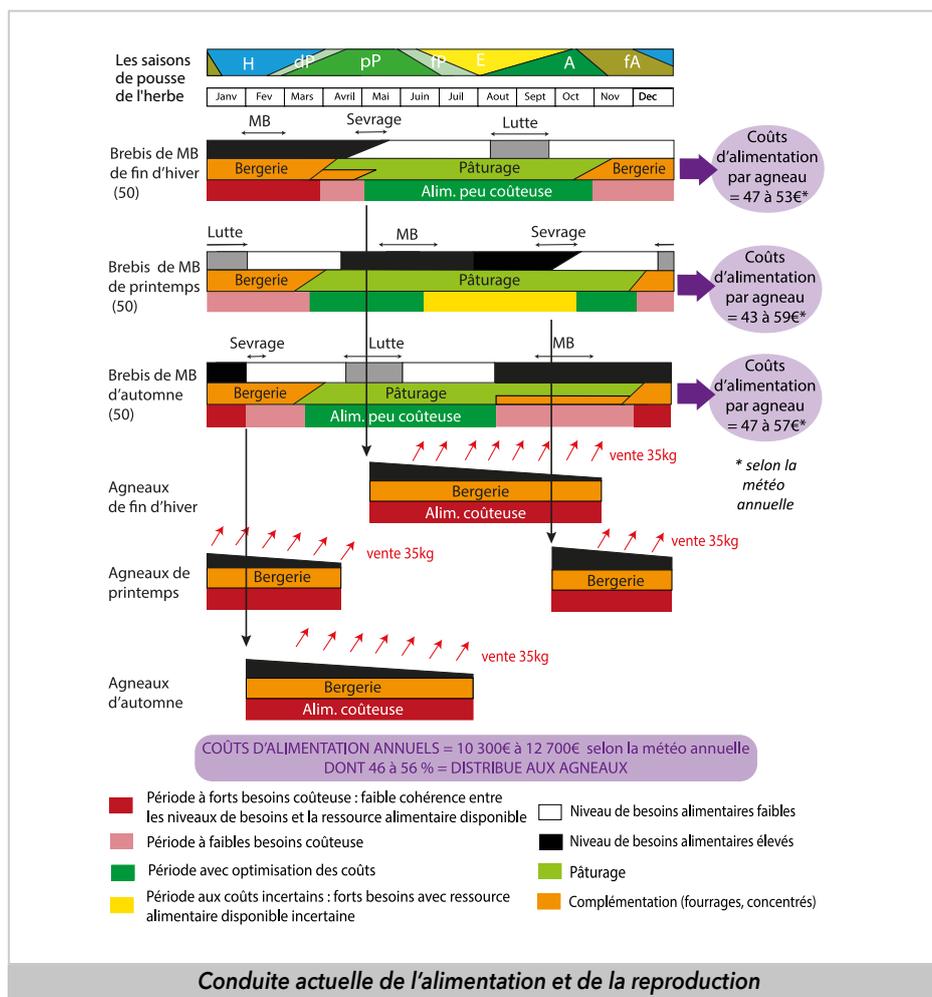
Les agneaux sont systématiquement conduits en bergerie avec un aliment distribué coûteux sur une période assez étalée, afin de répartir la production sur toute l'année pour la vente directe. Les brebis ayant les agneaux sur les périodes de pâturage sont rentrées en bâtiment la nuit pour allaiter les agneaux (ces derniers ne sortant pas). Ceci génère des coûts d'alimentation supplémentaires (distribution la nuit) alors que la ressource disponible au pâturage serait suffisante.

À cela s'ajoute des coûts alimentaires importants pour les animaux à faibles besoins au cours de la période hivernale qui sont gardés en bergerie. Ces derniers auraient la possibilité d'être nourris à l'extérieur avec des végétations aptes au report sur pied hivernal.

Ainsi, les coûts d'alimentation sont assez élevés :

- 43€ à 59€ par agneau produit
- entre 10 300€ et 12 300€ de charges d'alimentation annuelle qui restent très variables d'une année sur l'autre car dépendantes des variations climatiques interannuelles.

D'autre part, Maxime Bacher a réalisé un ensemble d'expériences concrètes sur la ferme, qui lui ont permis d'acquérir des compétences pour valoriser les milieux semi-naturels sereinement. Il a gagné des jours de pâturage en apprenant à ses brebis à consommer la ronce et le genêt, en augmentant le chargement instantané (densité des animaux dans un parc). Il a ainsi fait régresser la broussaille qui avait envahi les parcours des volailles. Il a également augmenté la part pâturée par rapport à la part de fourrage distribué en repérant des surfaces avec des végétations aptes au report sur pied, qu'il fait pâturer sur des périodes estivales et hivernales.



Déclencheur de l'expérience

En l'état, les associés considèrent que les résultats économiques de l'atelier ovin ne justifient pas la charge de travail qu'il représente.

Les compétences acquises avec le groupe d'éleveurs Pâtur'en Pilat ouvre des perspectives pour réduire les coûts de production et redresser économiquement l'atelier.

Objectifs

À moyen terme, les associés veulent trouver de nouveaux équilibres pour à la fois améliorer leur revenu tout en réduisant la charge de travail, à chiffre d'affaire quasi-constant. À court terme, sur l'atelier ovin il s'agit de :

- réduire les coûts d'alimentation des brebis
- simplifier la conduite technique d'allotement
- améliorer l'adéquation entre la variation des disponibilités des ressources alimentaires sur la ferme et la variation des niveaux de besoins alimentaires du troupeau.

Pratiques envisagées

DES DATES DE MISE-BAS CALÉES SUR LA POUSSE DE L'HERBE

Maxime Bacher prévoit une mise bas principale en début de printemps (3/4 des animaux) et une mise bas secondaire en automne. Cette seconde mise-bas permettra de remettre au bélier les brebis vides après la lutte principale et de laisser plus de temps de croissance aux agnelles de renouvellement. De plus, il écourtera sa période de lutte de manière à réduire au maximum les périodes à forts besoins des lots d'animaux. Cela pourra impliquer une légère baisse du taux de remplissage par rapport à sa conduite actuelle, ce qui sera tout à fait adapté à son besoin d'avoir des agneaux toute l'année (le lot de mise bas d'automne permettant à la fois le rattrapage des échecs de reproduction au printemps et l'étalement de la production sur l'année).

Les dates de mises-bas seront calées de manière à avoir les niveaux de besoins élevés sur les périodes de pleine pousse de l'herbe, ce qui sera facile avec le lot de mise-bas de début de printemps et plus aléatoire avec le lot de mise-bas d'automne.

PATURER EN REPORT SUR PIED HIVERNAL AVEC UN LOT À FAIBLES BESOINS

En hiver, les brebis à faibles besoins seront gardées le plus longtemps possible en extérieur sur des végétations de parcours diversifiés (dont broussaille), aptes au report sur pied. Une boule de foin pourra servir d'indicateur et de sécurité.

NOURRIR LES AGNEAUX À L'HERBE

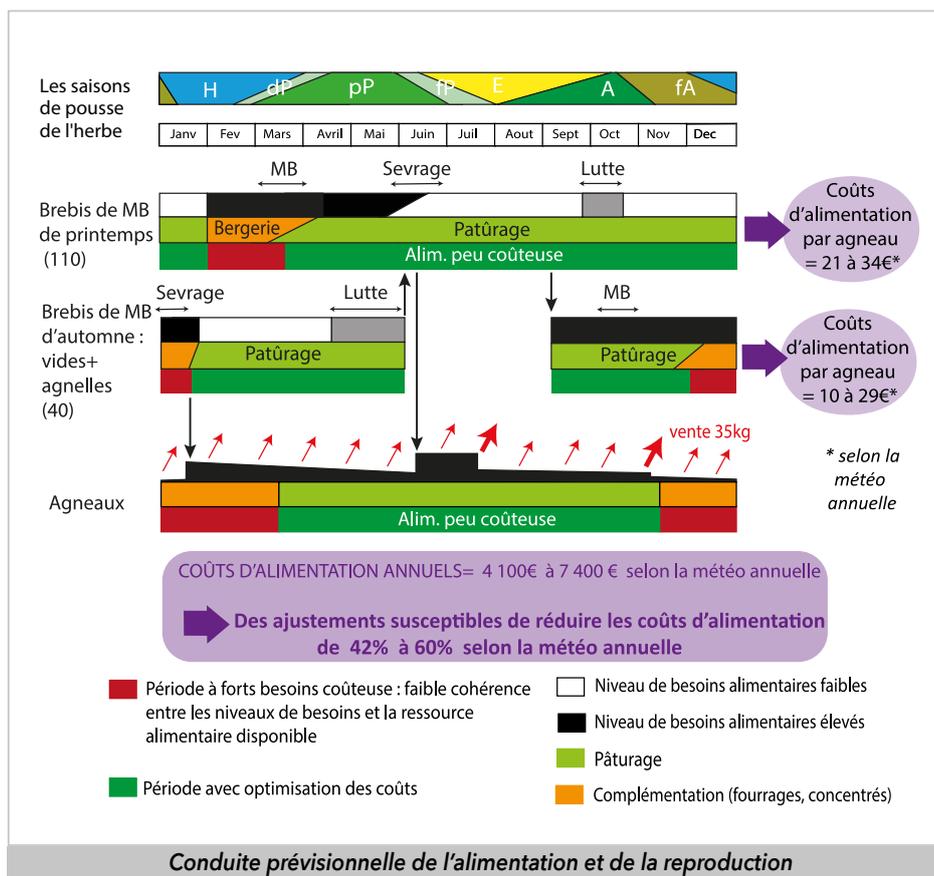
Maxime envisage de réduire les coûts d'alimentation des agneaux en augmentant la part de pâture. Ce sera facile en période de pleine pousse de l'herbe au printemps et à l'automne. Cela demande néanmoins une technicité différente en fin de printemps-été. Il s'agira de réserver pour le lot d'agneaux les surfaces les plus aptes au report sur pied, ainsi que les parcelles les plus fraîches sur le versant nord qui gardent une capacité de croissance tant que l'été n'est pas trop intense. Il pourra éventuellement faire une préparation de certaines parcelles avec un étêtage en début de printemps et s'autoriser une consommation incomplète en tri par les agneaux, avec finition des parcelles par le lot de brebis à faibles besoins. Il sera intéressant de changer de regard sur les carcasses produites. En effet, la standardisation des agneaux recherchée au début de l'activité ne pourra être aussi homogène.



RÉPARTITION ANNUELLE DES VENTES DE VIANDE

Tous les changements précédents permettront une diminution des coûts de production. Cependant, ceci provoque une concentration des disponibilités en viande sur deux périodes, en fin de printemps (3/4 des agneaux) et en sortie d'automne. Ces éleveurs ont pour objectif de maintenir le niveau de chiffre d'affaire, qui leur semble aujourd'hui dépendant d'une bonne répartition annuelle des ventes d'agneaux.

Pour cela, Maxime envisage de rechercher des solutions commerciales pour avoir des pics de ventes en fin de printemps et en sortie d'automne pour limiter les effectifs d'agneaux en été et hiver. Il prévoit également de s'appuyer sur les écarts naturels de vitesse de croissance des agneaux. L'enjeu sera de jouer sur les temps d'élevage de chacun (profil de besoins différents selon les saisons) afin de répartir les ventes sur l'année. Ainsi, les agneaux en queue de lot pourront avoir jusqu'à environ 14 mois à l'abattage.



Résultats prévisionnels

RÉDUCTION DE LA CHARGE DE TRAVAIL

Ce calendrier de pâturage devrait réduire la charge de travail, grâce à la diminution du nombre de lots à gérer et du temps de production et distribution des fourrages et concentrés.

UNE RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE NETTEMENT AMÉLIORÉE

L'ensemble de ces ajustements est susceptible de permettre de grosses économies :

- une réduction de 40 à 60% des coûts d'alimentation, selon la météo annuelle
- des coûts d'alimentation par agneau commercialisé diminués : passant d'une moyenne de 51€ à 26€ , selon la météo annuelle



DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques édités par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

- ! Comprendre et utiliser le report sur pied des végétations
- ! Bagages génétiques et apprentissages
- ! Savoir clarifier ses objectifs en lien avec la conduite à mettre en place sur une parcelle

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE : Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr

Ce retour d'expériences a été élaboré en partenariat avec :



RÉDACTION ET MISE EN PAGE FINANCÉES PAR :

Le projet "Préserver la biodiversité des Milieux Herbacés Ouverts en développant et en diffusant l'approche Pâtur'Ajuste" est cofinancé par l'Union Européenne, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, et par Scopela. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

